ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Banque publique d'investissement

Question écrite n° 19276

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la vice-présidence de la Banque publique d'investissement. En effet, la nouvelle Vice-présidente, Ségolène Royal, cumule la fonction de Vice-présidente de cet établissement qui a vocation à financer des projets dans les territoires et le mandat de présidente du Conseil régional de la région Poitou-Charentes, collectivité partenaire des financements de la BPI aux entreprises des territoires. C'est une première qui peut amener bien des questionnements. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les modalités de cette nouvelle organisation et de lui faire connaître les conditions financières de la nomination de Ségolène Royal : indemnités, prise en charge des frais liés à la fonction, avantages en nature (logement, voiture de fonction...), etc.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19276
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Budget
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 février 2013, page 2035